

Suite de la page 21

type méditerranéen ou moyen-oriental. Il portait un costume bleu clair. En revanche, le portrait du second restait, trois jours après le carnage, impossible à reconstituer. Il est blond selon les uns... et brun selon les autres, grand ou... petit, etc.

Aux premières heures de l'enquête, les soupçons des policiers se tournent dans deux directions : Action directe et le groupe d'Abou Nidal, dissident de l'O.L.P. Action directe, après une revendication anonyme, a démenti catégoriquement. D'entrée de jeu, c'est vrai, la police ne croit pas que l'opération ait pu être exécutée par ses militants, insuffisamment « professionnels » à ses yeux. Elle cherche surtout à savoir, en fait, s'ils ont apporté leur soutien logistique aux tueurs, comme ils l'ont fait, il n'y a pas si longtemps, pour les Arméniens. Par la même occasion, elle espère faire la lumière sur une série d'attentats antisémites récents de moindre importance, dans lesquels Action directe aurait trempé. C'est pourquoi la police a interpellé huit de ses membres après la tuerie, et procédé à autant de perquisitions. Sans résultat. Ce qui n'empêchait pas, le lendemain soir, le groupe terroriste français de revendiquer l'explosion d'une bombe au siège d'une ancienne banque juive, rue de La Baume.

Très vite, grâce à leurs contacts avec les polices européennes, les enquêteurs apprennent que les douilles et les balles de neuf millimètres retrouvées rue des Rosiers impliquent l'emploi d'une arme très particulière : un pistolet-mitrailleur WCZ 63, ultra-court (33 centimètres, crosse repliée), de fabrication polonaise. Il a été utilisé dans deux opérations revendiquées par le groupe d'Abou Nidal : l'attentat du 29 août 1981 contre la grande synagogue de Vienne — deux morts, dix-huit blessés — et la tentative d'assassinat perpétrée, le 3 juin dernier, contre Shlomo Argov, ambassadeur d'Israël, grièvement blessé à Londres. C'est cette dernière action qui devait servir de prétexte à l'entrée des blindés israéliens au Liban.

Qui est Abou Nidal, ce vieux loup-garou du terrorisme, qui commence à faire de l'ombre à Carlos ? Un « pro » exclu du Fath en octobre 1974, après avoir été condamné à mort par l'O.L.P. de Yasser Arafat pour « détournement de fonds, sédition armée et assassinats ». Ce petit homme râblé a pris la tête de dissidents de l'organisation palestinienne, qui reprochaient à l'O.L.P. sa politique « capitularde ». Il y a huit ans, en effet, Arafat n'exigeait plus la libération totale de la Palestine et semblait accepter, comme une étape, l'idée de la constitution d'un Etat en Cisjordanie et à Gaza. Il devenait en somme « gradualiste ».

« A titre d'avertissement »

Abou Nidal se réfugie alors à Bagdad. De son vrai nom Sabri el Banna, il fait partie des plus extrémistes du Front du Refus et entre en guerre contre les « modérés » de l'O.L.P., partisans du dialogue. Et les têtes tombent les unes après les autres. Saïd Hammani, Ali Yacine, Ezzedine Kalak, Naïm Kader, représentants de l'O.L.P. à Londres, au Koweït, à Paris et à Bruxelles, sont assassinés. Dans le même temps, les attentats antisémites se multiplient. Abou Nidal mettra même sur pied des projets d'assassinats contre Arafat et contre Kreisky. Ils seront déjoués à temps. Mais c'est encore à lui qu'on imputera le meurtre de Fadel Dani, directeur adjoint de l'O.L.P. à Paris, le 23 juillet dernier.

Entre-temps, tout a basculé au Moyen-Orient : l'Irak, en guerre contre l'Iran, a rallié le camp des modérés ; l'O.L.P. s'est réconciliée avec Bagdad ; le président irakien, Saddam Hussein, s'est débarrassé d'Abou Nidal, que Damas a récupéré. Au service de la Syrie, pays ami de l'U.R.S.S., Abou Nidal fera la même besogne contre tous les partisans du dialogue. Il aurait quitté la Syrie depuis mars. Où est-il ? On ne sait. Issam Sertouï, représentant personnel d'Arafat en Europe, prétend qu'Abou Nidal « n'est pas un maximaliste du Front du Refus mais un renégat qui s'est mis à la disposition

des services de renseignement israéliens ». A coup sûr, cela arrangerait tout le monde. Mais qui oserait reprendre à son compte cette affirmation, après la tuerie de la rue des Rosiers ?

Désormais, qu'il s'agisse d'Abou Nidal ou d'autres, le terrorisme international frappe plusieurs fois par semaine dans la capitale. Mercredi soir, à 17 h 30, une Estafette piégée explosait devant le consulat d'Irak à Paris, rue du Général-Appert. La déflagration, très violente, a fait six blessés légers et causé d'importants dégâts.

L'opération est revendiquée par le Mouvement de l'Action islamique d'Irak, dont les liens avec l'Iran sont probables. « La cible parisienne a été choisie à titre d'avertissement aux autorités françaises pour l'assistance militaire qu'elles fournissent à l'Irak », devait téléphoner à l'A.F.P. un correspondant anonyme. Ce ne sera pas la première ni la dernière fois que Paris sera choisi tout exprès pour cible.

Paris, terrain d'élection du terrorisme international ? C'est naturellement la thèse de l'opposition qui, comme la gauche après Copernic, reproche au gouvernement son « laxisme ». Sans doute a-t-il nourri, un temps, quelques illusions sur la neutralisation possible du terrorisme par la dissuasion. Aujourd'hui, il lui faut se rendre à l'évidence : la gauche au pouvoir ne désarmera pas le terrorisme par sa seule bonne volonté. Au contraire. Dans la mesure où elle a une politique étrangère originale et dérangeante, elle est plus exposée qu'une droite à la diplomatie couleur de muraille.

Déjà l'espace judiciaire européen redevient d'actualité et Gaston Defferre parle de redéfinir le droit d'asile. « La liberté ne se défend pas par des procédés liberticides », réplique aussitôt Robert Badinter dans « le Matin ». Il est vrai qu'on voit mal ce qui empêcherait, demain, des professionnels venus d'ailleurs d'entrer, de tuer et de repartir.

IRÈNE ALLIER, PIERRE BLANCHET,
FRANZ-OLIVIER GIESBERT

Léon Poliakov: «Le fil mène toujours à Beyrouth»

■ Il n'est peut-être pas inutile de rappeler, à propos du massacre de la rue des Rosiers, qu'il y a bientôt une quarantaine d'années, lors de la libération de la France, l'antisémitisme ne s'est pas dissipé comme par enchantement. Il a même mis quelque temps, tout comme le racisme en général, à être classé parmi les passions politiques indécentes, voire criminelles. Je me souviens — était-ce en 1946 ? — d'un chansonnier persiflant, dans son cabaret, le malheur juif : « Les crématoires ont été des couveuses... » A la même époque surgissait un syndicat des « acquéreurs de bonne foi des biens juifs ». Il fut d'ailleurs rapidement dissous.

Ce n'est que vers 1950, je crois, qu'une censure spontanée s'est instituée dans la presse française, qui rendait pratiquement impossible toute manifestation de l'antisémitisme franc et déclaré. Ces modes d'expression se firent alors clandestins, d'autant que les publications néonazies étaient interdites : l'épidémie des croix gammées qui, vers 1960, sévit pendant quel-

ques semaines à l'échelle européenne en fut une manifestation caractéristique — entreprises de voyous, de « loubards », cela va de soi. Mais on ne sait trop comment caractériser la rumeur mystérieuse qui se répandit plus tard dans quelques villes de province, assurant que les magasins de mode juifs servaient de relais pour l'expédition d'esclaves blanches vers les bordels de l'Amérique latine ou du Proche-Orient. D'ailleurs, cette « rumeur d'Orléans » visait en un sens les couturiers plutôt que les juifs, puisque quelques négociants nullement juifs furent également mis en accusation. Il y eut aussi, par-ci par-là, et d'année en année, des profanations de tombes juives ou, plus près de nous, des coups de revolver nocturnes contre des œuvres juives. Mentionnons pour conclure les campagnes dites « révisionnistes », qui nient la matérialité du génocide nazi.

Si toutes ces manifestations de l'antisémitisme, larvées ou ouvertes, avaient quelque chose en commun, c'est qu'elles n'ont pas

réussi à faire couler le sang innocent. Dans le registre terroriste ou sanglant, la liste à dresser serait également longue : se souvient-on encore des enfants israéliens massacrés ou de la tuerie des athlètes aux jeux Olympiques de Munich ? En France, l'ère du « terrorisme international » s'ouvrit, il y a une dizaine d'années, par le triple meurtre commis par le fameux Carlos, un Vénézuélien, qui, d'ailleurs, ne visait nullement les juifs.

C'est en 1978 que des attentats antijuifs sanglants et d'envergure ont commencé à être perpétrés en France, doublés d'ailleurs par des attentats visant des personnalités politiques : dans tous les cas, le fil paraissait mener au Moyen-Orient et la présomption fut renforcée par la prise des malfaiteurs, sur lieux et places, en d'autres pays (par exemple la Belgique). Printemps 1979 : bombe de la rue Médicis. Automne 1980 : tuerie de la rue Copernic. Puis, en 1982, l'attentat du rapide de Toulouse, celui de la rue Marbeuf, l'assassinat de l'ambassadeur français à Beyrouth, Louis Delamarre, et j'en oublie... Les pistes menaient chaque fois à Beyrouth, via Chypre ou via Damas : quelle qu'ait pu être la violence des passions déchaînées sous nos yeux en France même, par la guerre au Liban, on voit mal pourquoi ce ne serait pas également le cas pour le massacre de la rue des Rosiers.

L. P.